



Seulement 4 semaines de congés payés annuel

Par **Minigabie**, le **07/03/2013 à 18:41**

Bonjour, voilà je travaille pour une entreprise de service à la personne. Mes employeurs me disent que je n'ai droit qu'à 4 semaines de congés payés car je suis en cdi à temps partiel. Est ce vrai? Mon entourage me dit que ce n'est pas normal car a temps partiel ou a temps plein chaque salarié à droit à 5 semaines. Voilà je vous remercie d'avance pour votre aide.

Par **pat76**, le **07/03/2013 à 18:43**

Bonjour

Vous avez plus d'un an de présence dans l'entreprise?

Par **Minigabie**, le **07/03/2013 à 18:44**

Bonjour, oui ça à fait un an au mois d'octobre